



INTERNATIONAL
HARM REDUCTION
ASSOCIATION

Communiqué News Release

Pour diffusion immédiate

Also available in English

UNE COALITION INTERNATIONALE INTERVIENDRA POUR SAUVER LE SERVICE D'INJECTION SUPERVISÉE DE VANCOUVER

17 février 2011 — Une coalition internationale d'experts en réduction des méfaits — composée de l'International Harm Reduction Association (IHRA), du Réseau juridique canadien VIH/sida et de CACTUS Montréal — s'est vue accorder le statut d'intervenante devant la Cour suprême du Canada afin de défendre Insite, le service d'injection supervisée (SIS) de Vancouver, devant les tentatives du Gouvernement du Canada de le fermer.

Dans une décision charnière en 2010, la Cour d'appel de la Colombie-Britannique a tranché que Insite relève de la compétence du gouvernement provincial, puisque la supervision de l'injection de drogues illicites en contexte de soins de santé est une question de santé publique; et que, par conséquent, elle n'enfreint pas les lois fédérales sur la santé ou la drogue — ce que le gouvernement fédéral a tôt fait de contester. La cause est présentement en appel devant la Cour suprême du Canada.

« Insite est conforme au droit international, à notre Charte canadienne des droits et libertés et aux lois provinciales de la Colombie-Britannique », signale Richard Elliott, directeur général du Réseau juridique canadien VIH/sida. « C'est aussi un succès international. Pourtant, le gouvernement fédéral continue de faire fi non seulement des preuves scientifiques, mais aussi de la jurisprudence. »

En dépit d'appels répétés de professionnels de la santé et d'organismes de la société civile en faveur d'une approche de réduction des méfaits, le gouvernement canadien a dépouillé sa Stratégie nationale antidrogue de toute mesure en la matière. Il a introduit une variété de projets de loi malavisés, qui ne feront qu'accroître la criminalisation et l'incarcération des personnes ayant une dépendance; et il refuse d'introduire dans les prisons des mesures de réduction des méfaits dont l'efficacité est démontrée.

« Un vaste corpus de données démontre que les SIS sauvent des vies, notamment en réduisant les comportements d'injection qui favorisent la transmission du VIH et du virus de l'hépatite C », affirme Rick Lines, directeur général de l'IHRA. « De plus, les mesures

de réduction des méfaits sont appuyées par toutes les conventions internationales relatives aux droits et à la santé des individus — et dont le Canada est signataire. »

L'issue de cet appel aura d'importantes conséquences pour les autres ressorts canadiens qui envisageraient d'imiter le modèle à succès d'Insite en créant leurs SIS.

« L'appui à Insite en Colombie-Britannique est porté par une vague de fond dans l'ensemble du pays », souligne Louis Letellier de St-Just, membre fondateur et président du conseil d'administration de CACTUS Montréal, un des plus anciens programmes d'échange de seringues en Amérique du Nord, qui existe depuis 1989. « Toutefois, en dépit d'un solide appui des autorités locales et de dirigeants de la santé publique à Montréal et à Québec, la politique et l'idéologie continuent de menacer des vies. Il faudrait ouvrir d'autres services comme Insite, au pays, et non lui couper les vivres. »

Fait tout aussi déplorable, il a récemment été révélé qu'un rapport provincial de 2009, reconnaissant les bienfaits des SIS et recommandant leur mise en œuvre, avait été étouffé pendant un an par le ministère de la Santé du Québec. Malgré ce climat de résistance, CACTUS a annoncé son intention d'ouvrir un SIS à Montréal plus tard cette année.

– 30 –

Contact :

Janet Butler-McPhee

Directrice des communications, Réseau juridique canadien VIH/sida

Téléphone : +1 416 595-1666 (poste 228), jbutler@aidslaw.ca

Jean-François Mary

Organisation communautaire et communications, CACTUS Montréal

Téléphone : +1 514 836-8211, jfmary@cactusmontreal.org

Rick Lines

Directeur général, International Harm Reduction Association

Téléphone : +44 7872 600 907, rick.lines@ihra.net